

ARRÊTÉ

Portant modification de l'autorisation des services d'accompagnement à la vie sociale
SAVS LES HARDYS BEHELEC- N° FINESS 560019028
SAVS EN ARBENN- N° FINESS 560031403

Gérés par l'association LES HARDYS BEHELEC
FINESS JURIQUE 560005886

2023 - 253

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Vu le code général des collectivités locales ;
- Vu le code de l'action sociale et des familles ;
- Vu le règlement départemental d'aide sociale ;
- Vu le schéma départemental de l'autonomie 2023-2028 ;
- Vu le décret 2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques ;
- Vu l'instruction DRESS/DMSI/DGCS/2018/155 du 27 juin 2018 relative à la mise en œuvre dans FINESS de la nouvelle nomenclature des établissements et services médico-sociaux ;
- Vu Vu l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil Général en date du 1^{er} mars 2004 autorisant l'association « Marie Balavenne » à créer un Foyer de Vie de 28 places dont 8 places d'accueil de jour sur les communes de Saint-Vincent-sur-Oust et Questembert ;
- Vu l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil Départemental en date du 30 août 2016 portant la capacité à 37 places réparties comme suit : 28 places en foyer de vie, dont 8 en accueil de jour ; 9 places de foyer pour retraités d'ESAT, dont une place d'hébergement temporaire et une place de type « accompagnement de journée » ;
- Vu l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil Départemental en date du 12 octobre 2018 portant cession d'autorisation et transfert de gestion des deux établissements « Foyer Marie Balavenne » à l'association Les Hardys Béhélec ;
- Vu l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil Départemental en date 14 janvier 2020 portant modification de la capacité de l'établissement Marie Balavenne à Saint Vincent sur Oust ;
- Vu l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil Départemental en date du 20 septembre 2022 portant modification de la capacité du service d'accompagnement à la vie sociale et de l'établissement Marie Balavenne à Saint-Vincent sur Oust gérés par l'association Les Hardys Béhélec.

ARRÊTE

Article 1 : La capacité totale des établissements et services gérés par l'association Les Hardys Béhélec est fixée à 133 places. Les établissements et services sont répertoriés au Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux de la manière suivante :

Raison sociale de l'entité juridique :	Association LES HARDYS BEHELEC
Adresse :	56140 SAINT MARCEL
FINESS :	560005886
Code statut juridique :	60 - Association loi 1901 non reconnue d'utilité publique

Raison sociale de l'établissement :	Foyer Marie Balavenne
Adresse :	2 Allée Marie Balavenne 56 230 Questembert
FINESS :	560017618
Catégorie :	Etablissement d'accueil non médicalisé pour personnes handicapées – 449 (E.A.N.M.)
Code MFT	Président du Conseil Départemental - 08

Code discipline :	Accueil et accompagnement non médical personnes handicapées - 965
Code activité :	Hébergement complet internat – 11
Code clientèle :	Tous publics - 010
Capacité :	18

Code discipline :	Accueil et accompagnement non médical personnes handicapées – 965
Code activité :	Accueil de jour - 21
Code clientèle :	Tous publics - 010
Capacité :	5

Raison sociale de l'établissement :	Foyer Marie Balavenne
Adresse :	Impasse de la Mulotière 56350 Saint-Vincent-Sur-Oust
FINESS :	560017568
Catégorie :	Etablissement d'accueil non médicalisé pour personnes handicapées – 449 (E.A.N.M.)
Code MFT	Président du Conseil Départemental - 08

Code discipline :	Accueil et accompagnement non médical personnes handicapées - 965
Code activité :	Hébergement complet internat – 11
Code clientèle :	Tous publics - 010
Capacité :	10

Code discipline :	Accueil et accompagnement non médical personnes handicapées - 965
Code activité :	Accueil de jour - 21
Code clientèle :	Tous publics - 010
Capacité :	3

SAVS PRINCIPAL

Raison sociale :	SAVS Les Hardys Béhélec
Adresse :	Les Hardys Béhélec - 56140 Saint Marcel
FINESS :	560019028
Catégorie :	Service d'accompagnement à la vie sociale - 446 (SAVS)
Code MFT	Président du Conseil Départemental - 08

Code discipline :	Accueil et accompagnement non médical personnes handicapées - 965
Code activité :	Prestation en milieu ordinaire - 16
Code clientèle :	Tous publics - 010
Capacité :	66

Code discipline :	Accueil et accompagnement non médical personnes handicapées - 965
Code activité :	Accueil de jour en mode séquentiel, à temps complet ou partiel- 21
Code clientèle :	Tous publics- 010
Capacité :	11

SAVS SECONDAIRE

Raison sociale :	SAVS En Arbenn
Adresse :	CPR de Billiers - domaine de Prières- 56190 Billiers
FINESS :	560031403
Catégorie :	Service d'accompagnement à la vie sociale - 446 (SAVS)
Code MFT	Président du Conseil Départemental - 08

Code discipline :	Accueil et accompagnement non médical personnes handicapées - 965
Code activité :	Prestation en milieu ordinaire - 16
Code clientèle :	Tous publics - 010
Capacité :	20

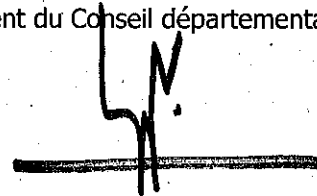
Article 2 : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement, au regard des caractéristiques prises en considération pour son autorisation, devra être porté à la connaissance des autorités compétentes concernées. L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord de ces dernières.

Article 3 : La présente décision peut être contestée par voie de recours administratif (gracieux ou hiérarchique) ou par voie de recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification, ou, à l'égard des tiers, à compter de sa publication.

Article 4 : Monsieur le directeur général des services et Madame la directrice générale des interventions sanitaires et sociales et le gestionnaire de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sous forme électronique sur le site internet du département (www.morbihan.fr).

VANNES, le 4 mai 2023

Le Président du Conseil départemental



David LAPPARTIENT